

COPIE

**DELIBERATION N° 17 / 2008
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 2 avril 2008**

- 1. Acquisition d'un terrain destiné à la relocalisation du lycée français « François Mitterrand » de Brasilia (Brésil) ;**
- 2. Autorisation de contracter un emprunt : relocalisation du lycée français « François Mitterrand » de Brasilia (Brésil) ;**
- 3. Autorisation de la prise à bail par l'APE du lycée français « François Mitterrand » de Brasilia (Brésil) ;**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

1. Le conseil d'administration autorise la directrice de l'AEFE à procéder à l'acquisition d'un terrain de 14 922 m² pour un montant de 13 900 000 reals (5 500 000 euros maximum) situé Lago Sul Shis, quartier intérieur 21, hors frais d'acquisition (actes notariés évalués à 2% soit 278 000 reals (110 000 euros maximum)).
2. Le conseil d'administration autorise la directrice de l'AEFE à contracter un emprunt d'un montant de 3 100 000 euros, sur 15 ans, en complément du financement voté au conseil d'administration du 12 octobre 2006 pour un montant de 2 600 000 euros.
3. Le conseil d'administration autorise la directrice de l'AEFE à conclure la prise à bail, pour une durée de 20 ans, à l'association des parents d'élèves (APE) pour un montant maximum de 280 000 euros annuels

Nombre de votants	18	Pour	14	Contre	/
		Abstentions	4	Nuls	/

Fait à Paris, le 2 avril 2008

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Anne GAZEAU

